

L'ACTUALITÉ *Adéloise*

Bulletin d'information • Décembre 2011



Joyeuses Fêtes

PÉRIODES D'INSCRIPTION

Par Internet :
Du samedi 14 janvier 2012 dès 10 h
au dimanche 22 janvier 2012, 23 h

En personne :
Du lundi 16 janvier 2012 au vendredi
20 janvier 2012 de 13 h à 16 h et
samedi 21 janvier 2012 de 9 h à 12 h

INSCRIPTIONS

Comment s'inscrire? Par Internet
(www.ville.sainte-adele.qc.ca) ou en personne.

Par Internet, une personne de la famille doit
avoir un compte sur le site et inscrire chaque
membre de la famille, en prenant soin de remplir
toutes les cases demandées. Par la suite, elle
doit compléter le formulaire en suivant les
étapes. Vous devez alors signer par carte de crédit.

Par inscription en personne, il faut utiliser le
même formulaire que vous trouvez sur Internet.
Vous devez le compléter et l'imprimer. Par la suite,
vous devez vous présenter au Service des loisirs
voilà devez vous présenter au Service des loisirs
(Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland,
1200 rue Duval-DeGéline), durant les périodes
d'inscription ci-dessus. Si vous n'avez pas accès à
Internet, vous pouvez vous rendre directement au
Service des loisirs et compléter un formulaire
d'inscription.

Lorsque vous venez présenter en personne, vous
pouvez payer en argent, par Internet ou par
chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

Après vous rapprocher, vous pouvez avoir
accès gratuitement à Internet à la bibliothèque
Claude-Maurice-Côté.

Lieu de résidence
Le Service des loisirs se réserve le droit de faire
des vérifications de résidence afin de confirmer
l'inscription.



Hiver 2012

PROGRAMMATION

CONCOURS

«GAGNER VOTRE INSCRIPTION!»

Le concours s'adresse aux participants qui s'inscrivent en ligne. Valable pour les cours de la
programmation Hiver 2012. Exclut de base la ligne et touche vous en ligne.
Le concours s'arrête le 31 décembre 2011. Exclut de base la ligne et touche vous en ligne.
Le concours s'arrête le 31 décembre 2011. Exclut de base la ligne et touche vous en ligne.

Adéloises, Adélois,

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que je m'adresse à vous par l'entremise de ce bulletin municipal pour vous renseigner sur l'évolution des dossiers d'actualités de la Ville. Cette opportunité qui m'est offerte, je souhaite la partager avec l'un ou l'autre de mes collègues du conseil et dans cette perspective, ils pourront utiliser ce véhicule de communication pour vous livrer de l'information.

Ce mois-ci, je cède ma place à monsieur Roch Bédard, conseiller municipal du district 2.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter mes meilleurs vœux de Noël et une bonne et heureuse année 2012. Que cette période du temps des fêtes soit pour vous une source d'énergie, de réconfort et de partage avec ceux qui vous sont chers.

Réjean Charbonneau
Maire



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Je suis très heureux de profiter de cette belle tribune qu'est l'Actualité adéloise et de saisir l'opportunité de faire le point sur ma première année de mandat à titre de conseiller municipal. D'entrée de jeu, je veux remercier tous ceux et celles qui m'ont accordé leur confiance lors de mon élection en novembre 2010. Sachez que j'apprécie grandement cette marque de confiance et j'entends bien m'acquitter de mon mandat en répondant le mieux possible à vos attentes.

Je suis très fier de faire partie de la dynamique équipe du maire Charbonneau. M'intégrer au sein d'une équipe qui possédait déjà une année d'expérience du milieu municipal, représentait pour moi un grand défi. Je dois remercier mes confrères et consœurs membres du conseil, lesquels m'ont facilité la tâche, en me secondant et m'appuyant lors de mes interventions. Leur accueil chaleureux et engagé m'a rapidement mis en confiance.

Tout le travail que nous avons accompli durant cette année, m'a permis de bien m'intégrer et de mieux comprendre et approfondir les différentes facettes de la vie municipale. Monsieur le maire Charbonneau m'a fait confiance en me demandant d'assumer les responsabilités suivantes et je l'en remercie beaucoup.

- La présidence de la commission des Services techniques et Travaux publics
- Membre du comité de circulation et de sécurité routière
- Membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Adèle

À différentes reprises durant l'année, j'ai fait rapport aux membres du conseil et aux citoyens de l'évolution des dossiers pour ces différents comités. Siéger à ces différents comités m'a permis d'utiliser mes compétences et expériences acquises et d'en développer de nouvelles. Nul doute que la nouvelle année nous réservera de nouveaux défis et de belles opportunités de projets motivants et porteurs d'avenir pour toute la collectivité.

Je continuerai à travailler fort à la réalisation de nos engagements, pour le mieux-être de tous les citoyens de Sainte-Adèle.

En terminant, je formule le vœu que l'année 2012 apporte à tous et chacun, santé, paix et amour.

Roch Bédard
Conseiller municipal district 2





Services de police & sécurité incendie

SÉCURITÉ *au temps des fêtes*

Les arbres de Noël, lumières et autres décorations créent une atmosphère féérique, mais peuvent aussi être une source de tragédie. Votre Service de sécurité incendie vous rappelle quelques précautions à prendre pour éviter les risques d'incendie.

L'arbre de Noël

- Achetez un arbre qui vient d'être coupé; il restera vert plus longtemps et posera moins de risques d'incendie.
- Placez l'arbre dans un support à pattes bien espacées pour un meilleur équilibre et ayant un gros réservoir d'eau dans lequel la base du tronc doit être immergée.
- Installez l'arbre dans un endroit loin des sources de chaleur telles que radiateurs, foyers, conduits de chauffage et fenêtres ensoleillées.
- N'obstruez pas les portes et les fenêtres.
- Ne mettez jamais de bougies allumées dans l'arbre.
- Sortez l'arbre immédiatement après les fêtes.

Les décorations

- Choisissez des décorations qui sont ininflammables, non combustibles et non conductrices.
- Si vous avez des enfants ou des animaux domestiques, n'utilisez pas de décorations qui sont trop petites.
- Évitez d'utiliser les cheveux d'ange et la neige en aérosol qui constituent un mélange qui peut être très combustible.

- Ne mettez pas de décorations métalliques sur l'arbre. Si elles entrent en contact avec des fils électriques défectueux, elles présenteront un risque d'électrocution.

Les lumières

- Utilisez exclusivement les jeux de lumières certifiés CSA.
- Les jeux de lumières d'intérieur ne doivent pas être utilisés à l'extérieur parce qu'ils ne sont pas dotés de raccordement à l'épreuve des intempéries. Rappelez-vous également que certains jeux de lumières d'extérieur dégagent trop de chaleur à l'intérieur.
- Vérifiez tous les jeux de lumières avant de les utiliser.
- Vérifiez s'il y a des ampoules craquelées ou des fils effilochés, brisés ou nus. Jetez les jeux défectueux. Un système électrique défectueux pourrait mettre l'arbre sous tension et électrocuter toute personne qui entre en contact avec l'arbre.
- Éteignez toutes les décorations illuminées avant de vous coucher ou de sortir.

Les bougies

- Placez les bougies sur une surface stable, loin de tout article qui pourrait s'enflammer.
- Ne laissez pas de bougies allumées sans surveillance.
- Placez les bougies à un endroit loin des courants d'air, rideaux et hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

- Éteignez les chandelles avant de quitter la pièce ou d'aller au lit.



Les prises murales

On a souvent tendance à surcharger les prises murales durant la période des fêtes. Il s'agit là d'une habitude non sécuritaire, même si on fait cela pendant une courte période de temps.

- Vérifiez tous les fils avant de les utiliser.
- Utilisez des fils certifiés par la CSA.
- Vérifiez s'il y a des raccords desserrés et des fils effilochés ou nus.
- Jetez les fils défectueux.
- Introduisez complètement les fiches dans les prises. Un mauvais contact pourrait causer une surchauffe ou une électrocution.
- Afin d'éviter toute surchauffe, n'enroulez pas la rallonge et ne la mettez pas dans un tas lorsque vous l'utilisez et ne la faites pas passer sous un tapis.

Agissez avec prudence et demeurez vigilants. **La prévention, notre priorité, votre responsabilité.** Votre Service de sécurité incendie vous souhaite de bons moments en famille et surtout soyez prudents.

Joyeuses Fêtes !

COMMENT DISCUTER de sécurité personnelle



Dès l'âge de 1 ou 2 ans : le système d'alarme

Lorsqu'un enfant vous signale verbalement ou physiquement qu'un contact le rend mal à l'aise, respectez son droit de dire NON! Laissez votre enfant décider de la proximité physique qui lui convient.

Votre enfant apprendra graduellement à faire confiance à son instinct (son système d'alarme interne) et à identifier les signaux physiques qui l'avertissent de se méfier d'une situation ou d'une personne qui le met mal à l'aise, l'embarrasse ou l'effraie.

Dès l'âge de 2 ou 3 ans : ses informations personnelles

Apprenez à votre enfant son nom, son adresse, son numéro de téléphone, son âge, sa date de naissance, ainsi que vos noms complets (pas seulement maman et papa) et les numéros où on peut vous joindre en tout temps. Vous pouvez composer une comptine amusante regroupant ces informations personnelles à utiliser en cas d'urgence. Amusez-vous à réciter votre comptine lors de vos activités quotidiennes, par exemple en conduisant la voiture ou en préparant le souper.

Dès l'âge de 3 ou 4 ans : où trouver de l'aide

Identifiez dans le voisinage des endroits sûrs où votre

enfant pourrait obtenir de l'aide ou chercher refuge: maisons Parents-Secours, commerces, édifices publics, restaurants, résidences de gens en qui vous avez confiance. Enseignez aussi à votre enfant comment utiliser le 911 en cas d'urgence.

Dès l'âge de 4 ou 5 ans : demander la permission

Enseignez à votre enfant qu'il doit toujours demander la permission avant de se rendre où que ce soit, de suivre quelqu'un, de monter à bord d'une voiture ou d'accepter un cadeau, même s'il s'agit d'un membre de la famille ou d'un ami proche. Expliquez-lui qu'il est important que vous sachiez toujours où il se trouve, avec qui il est et ce qu'il fait, afin de pouvoir l'aider en cas d'urgence.



Services techniques & travaux publics

TRAVAUX MAJEURS DE L'ANNÉE 2011 et prévisions pour l'année 2012

Cette année, plusieurs travaux d'envergure, chapeautés par les Services techniques, ont été effectués dans l'ensemble du territoire de la Ville de Sainte-Adèle. Tous les usagers qui ont eu à emprunter les routes de notre ville pourront témoigner de l'apparition de cônes oranges en différents lieux. D'autres projets relevaient plus du soutien technique et de la gestion administrative auprès des divers intervenants.

Voici un bref récapitulatif des travaux les plus importants :

- préparation de relevés, plans et devis et surveillance des travaux de réfection de routes et pavage de plus de 20 rues pour l'année 2011, incluant l'ajout d'un trottoir sur le boulevard de Sainte-Adèle, de la rue St-Joseph jusqu'aux Promenades Sainte-Adèle et d'une quinzaine de rues pour l'année 2012 ;



- travaux sur les conduites sanitaires et pluviales sur les terrains du Bar Chantadèle et des Promenades Sainte-Adèle pour régler le problème d'effondrement de terrain, appelé communément le « cratère ».



- création d'un émissaire pluvial permettant de diminuer de 10% le débit traité à l'usine d'épuration et suivi sur les travaux de réfection des conduites sanitaires et d'aqueduc et le pavage des rues Sigouin, Notre-Dame et Bélec;



- suivi sur les travaux de mise aux normes de l'usine d'épuration ayant mené à la levée du moratoire de l'égout sanitaire;
- préparation d'estimés et de sondages auprès de propriétaires riverains concernant la mise aux normes de certaines rues privées en vue de la municipalisation par la Ville ou demandes de pavage de rues et diverses requêtes de citoyens;
- suivi sur les aménagements de parcs et îlots paysagers dans différents secteurs;

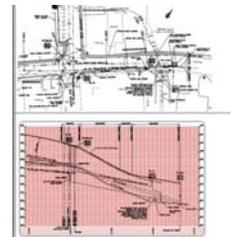


- préparation de documents et suivi des dossiers promoteurs pour la construction de nouvelles rues et de prolongement du réseau d'aqueduc;
- coordination pour le suivi environnemental avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);



- réaliser la confection des plans et devis et surveillance de l'installation du bassin de sédimentation au lac Millette;
- assurer le suivi sur la conception de la réfection des postes de surpression Skieurs/Feux-Follets;
- élaborer le document d'appel d'offres pour l'étude pour la réfection des étangs aérés du secteur Mont-Gabriel;
- planifier les inspections sur les conduites d'égout;
- requêtes diverses pour des autorisations d'Utilités Publiques;
- et plus encore....

Les Services techniques ont du pain sur la planche et font tout leur possible pour voir à planifier l'amélioration des réseaux routiers, d'aqueduc, d'égout, des bâtiments municipaux, des parcs et des espaces verts. Vous comprendrez toutefois que notre travail se déroule parfois dans l'ombre avant que les projets puissent se concrétiser. Une partie seulement de nos actions sont visibles lorsqu'arrive la période de réalisation des travaux.



Matières à réflexion

SAPIN DE NOËL NATUREL OU ARTIFICIEL ?

Vous croyez protéger l'environnement en achetant un sapin artificiel ? Détrompez-vous ! Il semble que le sapin artificiel est plus dommageable pour l'environnement que sa version naturelle. Voici un tableau comparatif qui vous aidera à prendre la bonne décision.

Naturel	Artificiel
Cultivé localement (bon pour l'emploi et l'économie) sur des terres autrement non utilisables (lignes haute tension) et donc peu de transport. 	Produit en Asie (importation). 
Réduit le CO ₂ en le transformant en oxygène. 	Le transport cause des émissions de CO ₂ nuisibles à l'environnement. 
Entièrement biodégradable. 	Constitué de matières plastiques à base de pétrole (non renouvelable) et de métaux. 
À l'heure actuelle, 50 % des sapins naturels connaissent une deuxième vie en énergie (copeaux de bois).	Impact 6 fois plus important sur le climat et les ressources naturelles (par année) que le sapin naturel.

CONCLUSION : Diverses études démontrent qu'il vous faudrait conserver votre arbre artificiel au moins 20 ans pour contrebalancer ses effets néfastes sur l'environnement, par rapport au sapin naturel.

Calendrier de collecte du temps des fêtes

Les fêtes de Noël et du Jour de l'an ayant lieu un dimanche cette année, il n'y aura aucun changement au calendrier de collecte.

Horaire des fêtes à l'écocentre

L'écocentre de Sainte Adèle sera ouvert de 9 h à 16 h les 24 et 31 décembre et il sera fermé le 26 décembre et le 2 janvier.

Écocentre de Sainte-Adèle

2815, rue Rolland - Tél. : 450 229-4984

Arbres de Noël

Disposez de votre arbre de Noël naturel en l'apportant à l'écocentre ou en le coupant en sections d'un mètre, que vous déposerez à la rue le 2^e dimanche du mois, au début de la semaine de collecte des encombrants.



L'innovateur de la Collecte-à-3voies

www.comporecycle.com



Pour toute information, appelez le 1 888 482-6676, poste 102, ou écrivez à info@comporecycle.com

Gestion des matières résiduelles

Décembre 2011



Meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes

BACS ROULANTS

Si nous ne pouvons pas les atteindre, nous ne pourrions pas les vider



Attention :

Veillez à déneiger le dessus et tout autour de vos bacs roulants pour nous en faciliter l'accès.

Réglementation : La ville de Sainte-Adèle demande que vous placiez vos bacs en bordure de la chaussée après 18 h la veille du jour de collecte, et les replaciez à l'écart au plus tard à 22 h, le jour même de la collecte.

C'est Noël... Faisons preuve de

GÉNÉROSITÉ

Vous avez reçu un cadeau dont vous n'avez pas besoin ?

Donnez-le au suivant en l'annonçant en ligne, à : www.ton-surplus.com

L'entrepôt *Ton surplus... mon bonheur* de votre écocentre accueille aussi tous les meubles, électroménagers et appareils électroniques qui peuvent encore servir. Faites-en profiter vos concitoyens qui en ont besoin.





RAPPORT du maire

sur la situation financière de la Ville de Sainte-Adèle

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En conformité avec l'article 474.1 de la loi qui régit les cités et villes, je vous présente mon rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010 ainsi qu'un aperçu des principales réalisations de l'année en cours. À cela, s'ajoute un survol très sommaire des activités prévues pour la prochaine année 2012. Le budget 2012 n'est pas encore adopté par les membres du conseil car l'analyse des demandes des différents services municipaux n'est pas complétée au moment de la rédaction de ce rapport.

États financiers consolidés 2010

Les états financiers consolidés ont été vérifiés et présentés aux membres du conseil par le bureau Yves de Carufel CGA inc., qui a eu accès à tous les documents et n'a émis aucune restriction dans son rapport.

Les résultats de l'année 2010 font état d'un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 2 311 056 \$. Les revenus totaux ont été de 23 021 278 \$ et les charges avant amortissement de 18 293 776 \$. Le remboursement de la dette à long terme s'est élevé à 1 751 354 \$ et les affectations à 723 482 \$. Nous avons financé à long terme certaines charges pour un total de 58 390 \$.

L'endettement total net à long terme :

L'endettement total net de la Ville au 31 décembre 2010 était de 25 859 155 \$

À la charge de l'ensemble des contribuables	15 787 377 \$
À la charge d'une partie des contribuables	10 071 778 \$

Aperçu des réalisations pour l'année 2011

Le budget de fonctionnement adopté pour l'année 2011 est de 22 412 762 \$ incluant le remboursement en capital de 1 433 585 \$ de la dette à long terme. De plus, des dépenses d'investissement en immobilisations de 7 090 400 \$ ont été budgétisées.

Au 15 novembre, les projets en immobilisations suivants ont été réalisés en entier ou en partie :

- Aménagement des locaux de la bibliothèque;
- Acquisition de terrains au parc Claude-Henri-Grignon;
- Mise à jour du parc informatique;
- Rénovation à l'hôtel de ville;
- Travaux de réfection de pavage de différentes rues;
- Finaliser la réfection de l'usine d'épuration;
- Aménagement des entrées de la ville;

- Égout pluvial du boulevard de Sainte-Adèle;
- Aménagement du parc Zénon-Alary.

Les indications préliminaires quant aux résultats financiers du présent exercice

Les revenus anticipés pour l'année 2011 devraient être supérieurs à ceux prévus lors de la préparation du budget. Ces revenus additionnels, conjugués à des dépenses moins importantes que prévues, nous laissent entrevoir, à ce jour, un surplus pour l'année 2011.

Rémunérations et allocations des membres du conseil

Pour 2011, le maire reçoit une rémunération annuelle de 45 574 \$ et une allocation de dépenses de 14 951 \$. À titre de membre du conseil des maires à la Municipalité régionale du comté des Pays-d'en-Haut (MRC), il reçoit une rémunération mensuelle de 690,63 \$ ainsi qu'une somme de 150 \$ par réunion du comité auquel il participe. En tant que membre de la Conférence régionale des élus (CRÉ), le maire reçoit une somme de 253 \$ par séance du conseil d'administration.

Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 9 154 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses au montant de 4 577 \$. Ils reçoivent une rémunération mensuelle additionnelle de 143 \$ plus une allocation de dépenses de 71 \$ pour présider une commission ou pour siéger à titre de maire suppléant.

Liste des contrats

Je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière, ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau du greffier pour consultation.

PERSPECTIVES 2012

Les membres du conseil débiteront prochainement l'étude du budget 2012 en collaboration avec le directeur général, la trésorière et les directeurs des différents services municipaux. Cet exercice tiendra compte des orientations à court, moyen et long terme que le conseil municipal veut mettre de l'avant, afin de maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents de la ville et respecter leur capacité de payer.

La refonte du plan d'urbanisme, l'état de nos routes, nos infrastructures ainsi que le développement économique seront parmi nos priorités. Le système d'aqueduc fera également l'objet d'une attention particulière.

PERSPECTIVES 2012 (SUITE)

En termes de négociations, nous poursuivrons la ronde de négociations pour le renouvellement de la convention collective du personnel du Service de sécurité incendie.

Pour ce qui est du personnel col bleu et col blanc, nous avançons de manière positive dans les négociations en vue d'une réorganisation complète du travail.

De plus, nous sommes en attente d'une réponse du syndicat des employés de la bibliothèque pour la signature de leur première convention collective de travail.

Également après l'adoption de la résolution demandant au ministre de la Sécurité publique d'intégrer le Service de police municipal à la Sûreté du Québec, nous aurons à conclure la convention collective des policières et policiers couvrant la période du 1er janvier 2010 jusqu'à la date de transfert du personnel policier à la Sûreté du Québec.

Je tiens également à vous annoncer une nouveauté en 2012, le paiement des taxes se fera en quatre (4) versements au lieu de trois (3) versements. Les dates de versements seront stipulées sur le compte de taxes municipales.

Je désire souligner, en mon nom et au nom du conseil municipal, l'immense travail accompli et l'implication de tous les bénévoles de la Ville qui œuvrent à l'intérieur des différentes associations, mouvements et clubs sociaux; sans oublier l'excellent travail qu'accomplissent tous nos employés. Ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la Ville de Sainte-Adèle.

Nous tenons à leur transmettre nos plus sincères remerciements.

Sainte-Adèle, le 21 novembre 2011

Réjean Charbonneau
Maire de la Ville de Sainte-Adèle



Méli Mélo

AVIS À TOUS LES CITOYENS

PERMIS DE BRÛLAGE

À compter du 1^{er} décembre 2011, tout citoyen désirant faire un feu extérieur sur sa propriété, devra se prévaloir d'un permis de brûlage lequel sera disponible à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 1381 boulevard de Sainte-Adèle au coût de 2 \$ par jour, et ce, pendant les heures d'ouverture normales de nos bureaux.

VOUS PRÉVOYEZ ACHETER des pneus d'hiver?

À compter du 15 décembre 2014, un pneu d'hiver devra obligatoirement porter le pictogramme représentant une montagne sur laquelle un flocon de neige est superposé. Précisons ici qu'un pneu muni de crampons est aussi reconnu comme un pneu conçu pour la conduite hivernale s'il est utilisé conformément au Règlement sur l'utilisation d'antidérapants sur les pneus de certains véhicules.

Les pneus d'hiver sont une obligation pour circuler sur les routes entre le 15 décembre et le 15 mars. Mais encore faut-il qu'ils soient en bon état. Au début de l'hiver, les conducteurs devraient toujours s'assurer que les pneus ont des rainures d'une profondeur d'au moins 4,8 mm. Pour mesurer la profondeur des rainures, placez une pièce de 25 ¢ dans une rainure du pneu, la tête du caribou à l'envers. Si la rainure ne touche pas au museau de l'animal, l'adhérence dans la neige profonde sera faible! Vérifiez plusieurs rainures et en divers endroits du pneu afin de détecter une usure inégale ou localisée.

L'HIVER SUR NOS ROUTES

Dans une bouffée d'air frais, l'hiver s'installe tranquillement et nous souffle déjà ses premiers flocons. Soyez en paix, chers usagers de la route! Cette année encore, le ministère des Transports est prêt à affronter l'hiver avec vous! En effet, chaque année, les équipes du Ministère mettent tout en œuvre pour adoucir les inconvénients de la saison hivernale en assurant l'entretien des routes selon les conditions observées : nature et intensité des précipitations, température, vent, débit de circulation, etc. Ainsi, beau temps mauvais temps, tous les efforts sont déployés pour assurer les meilleures conditions routières possible partout au Québec.

Les véhicules d'entretien ont l'air bien encombrant. Mais sans eux, la voie ne pourrait être dégagée. C'est en roulant à 50 km/h qu'ils sont le plus efficaces! Les doubler est dangereux, car vous ne pouvez pas deviner l'état de la chaussée devant eux, ni l'intensité de la poudrière causée par leurs manœuvres. Alors, patience et courtoisie sont de mise en leur présence.

QUÉBEC 511

INFO TRANSPORTS

Le Ministère rend disponible de façon continue l'information sur les conditions routières au moyen du service Québec 511. Avant chaque départ, informez-vous des conditions en visitant le site Info Transports www.quebec511.info ou en composant le 511.

Transports Québec vous invite à être prudents dans vos déplacements et à ne pas oublier que l'hiver peut toujours nous piéger. Pourquoi subir l'hiver alors qu'il est tellement plus agréable de le vivre lorsque bien préparé.

Bonne route!





Environnement & *urbanisme*

DEMANDES DE PERMIS : PRENEZ-VOUS D'AVANCE !

Vous avez un projet de construction en tête (agrandissement, rénovation, garage, etc.), informez-vous auprès du Service d'urbanisme afin de connaître les normes applicables avant de débiter la planification de votre projet, pour vous assurer que celui-ci sera conforme et sécuritaire. De plus, lorsqu'un permis de construction est requis, n'attendez pas à la dernière minute pour déposer votre demande. Déposez celle-ci au moins quatre semaines avant la date prévue pour ces travaux, afin que nous puissions en faire l'analyse pour délivrer le permis.

Selon le secteur et la nature des travaux, le projet peut être soumis à

l'approbation d'un plan d'intégration architecturale (PIIA), ce qui requiert l'analyse du projet par le comité consultatif d'urbanisme et l'approbation par le conseil, d'où un délai supplémentaire à tenir compte pour le traitement de la demande de permis. Une fois déposée et complète, soyez assurés que nous traiterons votre demande de permis dans les meilleurs délais possibles. Vous pouvez obtenir les formulaires de demande de permis à l'Hôtel de Ville ou sur le site Web de la Ville.

Infos : Service d'urbanisme, 450-229-2921, poste 114 ou urbanisme@ville.sainte-adele.qc.ca



Place *Babillard*

PAROISSE NOTRE-DAME-DES-PAYS-D'EN-HAUT PROGRAMMATION DES MESSSES



2011-2012	Église Sainte-Adèle	Église Saint-Joseph	Église Saint-Norbert
24 Décembre	19 h 30** et 22 h 30	16 h et 21 h	16 h et 21 h
25 Décembre	11 h	Aucune	Aucune
31 Décembre	17 h	Aucune	Aucune
1 ^{er} Janvier	11 h	9 h 30	9 h 30

NOTE : ** Si vous le désirez, vous pouvez réserver votre siège pour cette messe au coût de 5 \$. Pour ce faire, vous devez vous présenter au bureau aux heures d'ouverture régulières ou encore aux messes des dimanches précédents.

RENSEIGNEMENTS : PRESBYTÈRE DE SAINTE-ADÈLE : 450 229-4454 • PLUS DE DÉTAILS À VENIR DANS LES JOURNAUX LOCAUX

PÉRIODES D'INSCRIPTION

Par Internet :

Du samedi 14 janvier 2012 dès 10 h
au dimanche 22 janvier 2012, 23 h

En personne :

Du lundi 16 janvier 2012 au vendredi
20 janvier 2012 de 13 h à 16 h et
samedi 21 janvier 2012 de 9 h à 12 h

INSCRIPTIONS

Comment s'inscrire? Par Internet
(www.ville.sainte-adele.qc.ca) ou en personne.

Par Internet, une personne de la famille doit ouvrir un compte sur le site et inscrire chaque membre de la famille, en prenant soin de remplir toutes les cases demandées. Par la suite, elle doit compléter le formulaire en suivant les étapes. Vous devez alors payer par carte de crédit.

Pour l'inscription **en personne**, il faut utiliser le même formulaire que vous trouverez sur Internet. Vous devez le compléter et l'imprimer. Par la suite, vous devez vous présenter au Service des loisirs (Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland, 1200 rue Claude-Grégoire), durant les périodes d'inscription ci-dessus. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez vous rendre directement au Service des loisirs et compléter un formulaire d'inscription.

Lorsque vous vous présentez en personne, vous pouvez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

Nous vous rappelons que vous pouvez avoir accès gratuitement à Internet, à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon.

Lieu de résidence

Le Service des loisirs se réserve le droit de faire les vérifications nécessaires afin de confirmer votre lieu de résidence.

Service des loisirs

450 229-9605, poste 244



Hiver 2012

PROGRAMMATION

CONCOURS

«GAGNER VOTRE INSCRIPTION! *»

Ce concours s'adresse aux participants qui s'inscrivent en ligne. Valide pour les cours de la session d'hiver 2012. Évitez de faire la ligne et inscrivez-vous en ligne.
Accès gratuitement à l'Internet à la bibliothèque. Valide pour les cours de la session d'Hiver 2012

Le participant gagnera la valeur de son inscription

* Si la participant s'est inscrit à plusieurs cours, le montant du cours le plus élevé lui sera remboursé.
Ne s'applique pas sur les inscriptions de soccer.

ENTENTE intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification non-résident.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site web ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

Adultes

Afro danse : Saint-Sauveur
Aquarelle : Sainte-Anne-des-Lacs
Ballet (adolescents-adultes) : Morin-Heights
Bridge (cours) : Saint-Sauveur
Cardio Flow : Morin-Heights
Danse écossaise : Morin-Heights
Espagnol (débutant et avancé) : Sainte-Adèle
Essentiels Pilates : Morin-Heights
Force et flexibilité (étirements) : Morin-Heights
Gymnastique douce : Piedmont
Mise en forme et mieux-être : Piedmont et Saint-Sauveur
Peinture (huile et acrylique) : Saint-Adolphe-d'Howard et Saint-Sauveur
Photo : Sainte-Anne-des-Lacs
Pilates : Piedmont
Tai-Chi chuan : Saint-Sauveur
Tam-Tam (initiation) : Saint-Sauveur
Vins (cours sur les) : Saint-Adolphe-d'Howard
Yoga-souplesse : Sainte-Adèle
Zumba gold : Saint-Adolphe-d'Howard

Enfants

Arts plastiques : Piedmont
Ballet : Morin-Heights
Chant et initiation au théâtre : Sainte-Adèle
Danse créative : Morin-Heights
Danse écossaise : Morin-Heights
Gardiens avertis : Saint-Adolphe-d'Howard
Judo : Saint-Sauveur
Patin et patinage artistique (extérieur) : Morin-Heights
Peinture acrylique : Sainte-Anne-des-Lacs
Peinture et création artistique : Saint-Sauveur
Zumbatomic : Saint-Adolphe-d'Howard

POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights : 450 226-3232, poste 111
www.morinheights.com

Municipalité de Piedmont : 450 227-1888, poste 223
www.municipalite.piedmont.qc.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard : 819 327-2626,
www.stadolpshedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :
450 224-2675, poste 25 · www.sacl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle : 450 229-9605, poste 244
www.ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Saint-Sauveur : 450 227-2669, poste 420
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

ACTIVITÉS sportives et récréatives

PAS DE COURS DU 4 AU 10 MARS (RELÂCHE SCOLAIRE)

pour enfants

CHANT ET INITIATION AU THÉÂTRE

Clientèle : 7 à 14 ans
Par : Louise Fontaine
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : Débutant : Vendredi 17 h 30 à 18 h 30
Avancé : Vendredi 18 h 30 à 19 h 30
Intermédiaire : Vendredi 19 h 30 à 20 h 30
Début : 3 février
Durée : 10 semaines
Tarification : 130\$
Avancé : Avoir suivi Intermédiaire.
Intermédiaire : Avoir suivi Débutant.

Cours
intermunicipal

DANSE CRÉATIVE

Clientèle : 3 à 5 ans
Par : Andréanne L.-Choquette
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : 1^{er} groupe : Samedi 10 h à 10 h 45
2^e groupe : Samedi 13 h 30 à 14 h 15
3^e groupe : Samedi 10 h à 10 h 45
4^e groupe : Samedi 13 h 30 à 14 h 15
Début : 4 février (groupe 1 et 2)
17 mars (groupe 3 et 4)
Durée : 5 semaines
Tarification : 25\$

DANSE EXPLORATOIRE

Clientèle : 1 à 2 ans (parent/enfant)
Par : Andréanne L.-Choquette
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : Samedi 9 h à 9 h 45
Début : 4 février
Durée : 5 semaines
Tarification : 40\$ (coût total parent/enfant)
Le parent doit accompagner l'enfant.

DANSE HIP-HOP

Clientèle : 6 à 8 ans et 9 à 13 ans
Par : Andréanne L.-Choquette
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : 6 à 8 ans : Samedi 11 h à 12 h (groupe 1) et
Dimanche 9 h 30 à 10 h 30
(groupe 2)
9 à 13 ans : Samedi 12 h à 13 h (groupe 1) et
Dimanche 10 h 30 à 11 h 30
(groupe 2)
Début : Samedi 4 février ou dimanche 5 février
Durée : 10 semaines
Tarification : 49\$

CUISINE Atelier

«Comment cuisiner sans sa maman»
Clientèle : 12 à 14 ans (non-taxable)
15 à 17 ans (taxes incluses) **12-17 ans**
Par : Marie-Chantale Robitaille
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : 12 à 14 ans : Mercredi 18 h 30 à 20 h 30
15 à 17 ans : Mercredi 18 h 30 à 20 h 30
Début : 1^{er} février
Durée : 10 semaines
Tarification : 12 à 14 ans : 40\$ inclus un guide et les aliments
15 à 17 ans : 45\$ inclus un guide et les aliments
En partenariat avec Pays-d'en-Haut en Forme.

CIRQUE

Clientèle : 4 à 8 ans et 9 à 13 ans
Par : Karinne Poirier
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : 4 à 8 ans : Mardi 16 h à 17 h
9 à 13 ans : Mardi 17 h 15 à 18 h 15
Début : 31 janvier
Durée : 10 semaines
Tarification : 49\$

NOUVEAU

KARATÉ

Clientèle : 5 à 14 ans
Par : Lorenzo d'Anna
Lieu : Gymnase École A.N. Morin
Horaire : Débutant : Vendredi 18 h 30 à 19 h 30
Avancé : Vendredi 19 h 30 à 20 h 30
Début : 27 janvier
Durée : 10 semaines
Tarification : 68\$ (assurance incluse)
Prévoir l'achat d'un kimono. Information au 1^{er} cours.
Horaire selon le calendrier scolaire.

KARATÉ (Supplémentaire)

Clientèle : 5 à 14 ans
Par : Lorenzo d'Anna
Lieu : Gymnase École A.N. Morin
Horaire : Débutant : Vendredi 18 h 30 à 19 h 30
Avancé : Vendredi 19 h 30 à 20 h 30
Début : 4 mai
Durée : 10 semaines
Tarification : 68\$ (assurance incluse)
Prévoir l'achat d'un kimono. Information au 1^{er} cours.
Horaire selon le calendrier scolaire.

JEUX DE PERSONNAGES ET THÉÂTRE

Clientèle : 8 à 12 ans
Par : Carle Guité
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : Samedi 14 h 30 à 16 h
Début : 4 février
Durée : 12 semaines
Tarification : 95\$
Pas de cours les 3 mars et 28 avril 2012.

PATINOIRES

HORAIRE

PARC CLAUDE-CARDINAL ET PARC LÉPINE

(PATINOIRES AVEC BANDES)

LAC ROND

(AIRE DE PATINAGE LIBRE)

OUVERTURE DES CHALETS,

TOUS LES JOURS DE 9 H À 16 H 30

GLISSADES 40.80

Pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes, une glissade sera aménagée aux Pentes 40.80 cet hiver. Elle sera en fonction dès que les conditions de neige le permettront. L'accès et le stationnement seront gratuits.



PÉRIODES D'INSCRIPTION : PAR INTERNET : DU SAMEDI 14 JANVIER DÈS 10 H AU DIMANCHE 22 JANVIER 23 H
EN PERSONNE : DU LUNDI 16 JANVIER AU VENDREDI 20 JANVIER DE 13 H À 16 H ET SAMEDI 21 JANVIER DE 9 H À 12 H

► pour adultes

AÉROBIE (Intermédiaire)

Clientèle : 15 ans et +
 Par : Karinne Poirier
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi 18 h 30 à 19 h 30
 Début : 31 janvier
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 65\$

COUTURE Travail manuel et travail à la machine à coudre

NOUVEAU

Clientèle : 15 ans et +
 Par : Francine Legault
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi 18 h 30 à 20 h 30
 Début : 31 janvier
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 120\$

Ciseaux, aiguilles, fil, dé, épingles droites, ruban à mesurer, tissus pour divers projets dont pelote à épingles et sac tout usage.

DANSE EN LIGNE (Initiation)

Clientèle : 18 ans et +, Technique débutant
 Par : Sylvie Lebeau et/ou Gisèle Archambault
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi 10 h à 11 h
 Début : 31 janvier
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 51\$

ZUMBA

NOUVEAU

Clientèle : 15 ans et +
 Par : Martine Plouffe
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Lundi 18 h 30 à 19 h 30
 Début : 30 janvier
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 65\$

DESSIN (Intermédiaire)

Clientèle : 15 ans et +
 Par : Michelle M.-Ouellette
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mercredi 18 h 30 à 20 h 30
 Début : 1^{er} février
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 90\$
 Tablette à dessin 14" X 17", crayons 2B ou au fusain, gomme à effacer. Avoir de bonnes notions ou avoir suivi Dessin-Débutant.

ESPAGNOL

Clientèle : 18 ans et +
 Par : France Dagenais
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Débutant 1 : Lundi 19 h 30 à 21 h 30
 Débutant 2 : Lundi 17 h à 19 h
 Début : 30 janvier
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 148\$
 Prévoir l'achat d'un volume. Information au 1^{er} cours.
 Débutant 2 : Avoir suivi Débutant niveau 1.

YOGA SOUPLESSE (Intermédiaire)

Clientèle : 15 ans et +
 Par : Rose Leduc
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Jeudi 10 h 15 à 11 h 15
 Début : 2 février
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 74\$
 Bonne souplesse du corps.

KARATÉ

Clientèle : 15 ans et +
 Par : Lorenzo d'Anna
 Lieu : Gymnase École A.N.Morin
 Horaire : Débutant : Vendredi 18 h 30 à 19 h 30
 Avancé : Vendredi 19 h 30 à 20 h 30
 Début : 27 janvier
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 78\$ (assurance incluse)
 Prévoir l'achat d'un kimono. Information au 1^{er} cours.
 Horaire selon le calendrier scolaire.

KARATÉ (Supplémentaire)

Clientèle : 15 ans et +
 Par : Lorenzo d'Anna
 Lieu : Gymnase École A.N.Morin
 Horaire : Débutant : Vendredi 18 h 30 à 19 h 30
 Avancé : Vendredi 19 h 30 à 20 h 30
 Début : 4 mai
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 78\$ (assurance incluse)
 Prévoir l'achat d'un kimono. Information au 1^{er} cours.
 Horaire selon le calendrier scolaire.

PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE (Débutant)

NOUVEAU

Clientèle : 15 ans et +
 Par : Denis Landry
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Jeudi 18 h 30 à 21 h 30
 Début : 2 février
 Durée : 5 semaines
 Tarification : 85\$
 Appareil photo numérique requis. Pas de cours le 23 février 2012.

YOGA SOUPLESSE (Débutant)

Cours intermunicipal

Clientèle : 15 ans et +
 Par : Rose Leduc
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Jeudi 9 h à 10 h
 Début : 2 février
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 74\$

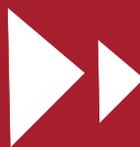
BILLARD LIBRE



ACTIVITÉS 18 ans et +

Pour information : Gilles Legault 450 229-6725
 LIEU : Centre communautaire et culturel

ACTIVITÉS POUR LES 55 ANS ET PLUS



DANSE EN LIGNE

Clientèle : 55 ans et +, Débutant - Avancé
 Par : Sylvie Lebeau et/ou Gisèle Archambault
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi 11 h à 12 h
 Début : 31 janvier
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 51\$
 Avoir suivi : Initiation 2 ou 3 sessions.

INFORMATIQUE (Initiation)

NOUVEAU

Clientèle : 55 ans et +
 Lieu : Bibliothèque municipale
 Horaire : Mercredi 9 h 30 à 10 h 30
 Début : 1^{er} février
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 99\$
 Cours de base : Internet, courriel, traitement de texte.

DANSE EN LIGNE Supplémentaire

Clientèle : 55 ans et +, Débutant - Avancé
 Par : Sylvie Lebeau et/ou Gisèle Archambault
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi 11 h à 12 h
 Début : 17 avril
 Durée : 8 semaines
 Tarification : 41\$
 Avoir suivi : Initiation 2 ou 3 sessions.

ZUMBA GOLD Chorégraphie Rythme Latin

Clientèle : 55 ans et +
 Par : Stéphanie Momeau
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi 14 h à 15 h
 Début : 31 janvier
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 65\$
 Adapté aux 55 ans et + et aux femmes enceintes.

NOUVEAU

STRETCHING RÉGULIER

Clientèle : 55 ans et +
 Par : Stéphanie Momeau
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Jeudi 11 h 30 à 12 h 30
 Début : 2 février
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 45\$

STRETCHING RÉGULIER-SUPPLÉMENTAIRE

Clientèle : 55 ans et +
 Par : Stéphanie Momeau
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Jeudi 11h30 à 12h30
 Début : 19 avril
 Durée : 8 semaines
 Tarification : 36\$

STRETCHING (Exercices au sol)

Clientèle : 55 ans et +
 Par : Stéphanie Momeau
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Vendredi 11h30 à 12h30
 Début : 3 février
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 45\$

À surveiller

Généralités

INSCRIPTIONS

CAMP D'HIVER... TISSANT

Encore une fois cette année, dans le cadre de la semaine de relâche, le Service des loisirs a planifié une semaine remplie d'activités toutes plus intéressantes les unes que les autres, pour vous les jeunes !

Surveillez la programmation affichée dans les écoles et notez à l'agenda, les périodes d'inscription qui seront :

Par Internet : samedi 14 janvier à 10h au dimanche 22 janvier 2012 à 23 h
En personne : Du lundi 16 janvier au vendredi 20 janvier 2012 de 13 h à 16 h et le samedi 21 janvier 2012 de 9 h à 12 h

LES PLACES SONT LIMITÉES, NE L'OUBLIEZ PAS !

5 AU 9
MARS

CLUB DE SOCCER FC BORÉAL

INSCRIPTIONS ENFANTS ET ADULTES

Rabais de 25\$ applicable pour les inscriptions faites entre le 9 et le 14 janvier 2012.

Inscriptions au Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland : du 9 au 12 janvier de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h et le 13 janvier de 9 h à 12 h

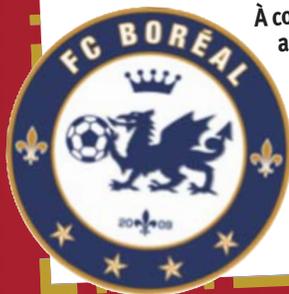
À compter du 16 janvier jusqu'au 27 février, les inscriptions se feront auprès du Club FC Boréal, au 296, rue des Génévriers à Prévost.

Lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30

Jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h, 13 h à 15 h 30 et 19 h à 21 h

Samedi de 9 h à 12 h

Pour information : Site web : www.fcboreal.com
Courriel : info@fcboreal.com



PARC de la Rivière Doncaster

Raquette et marche hivernale

Sainte-Adèle • parcdoncaster.com • 450-229-7304 • 514-718-6686

L'hiver, le Parc de la rivière Doncaster vous offre un magnifique spectacle ! La blancheur de la neige est époustouflante et les glaces formées par les rapides de la rivière changent de forme à chaque semaine. Venez profiter des sentiers de raquette (10 km) et de marche (4 km par entretien mécanique) qui vous feront découvrir ces beautés naturelles !

Politique de tarification familiale (*) :

Enfants (**) :

1er enfant : Tarification indiquée

2e enfant : Moins 20% · 3e enfant : Moins 30%

(**) Ce tarif s'applique pour des enfants d'une même famille s'inscrivant au même cours.

Parent/enfant :

Si un parent s'inscrit au même cours que son enfant âgé de moins de 14 ans, le parent bénéficie du tarif enfant. Dans le cas où deux (2) personnes adultes (plus de 14 ans) d'une même famille (lien Parent/Enfant) s'inscrivent au même cours, le parent bénéficie d'un rabais de 20%.

Couple : Le participant s'inscrivant avec son (sa) conjoint(e) bénéficie d'une réduction de 20%.

60 ans et plus :

Moins 20% de la tarification indiquée.

Non-résident : Ajout de 20% à la tarification indiquée.

(*) Un seul tarif préférentiel est applicable par participant, soit le plus avantageux.

Modalités de paiement :

Sauf avis contraire, vous pouvez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

Les cartes de crédit sont acceptées seulement pour les gens qui s'inscrivent sur le site de la Ville.

Si une personne inscrite à un cours désire annuler sa participation pour quelque raison que ce soit, la grille de remboursement suivante est prévue selon le moment où est présenté l'avis écrit du participant spécifiant son désir d'annuler sa participation au cours.

Montant du remboursement*

- Avant le deuxième cours 90% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10\$

- Après le deuxième cours 75% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10\$

- Après le troisième cours Aucun remboursement

* Applicable pour les programmes d'une durée de 8 cours et plus.

Délai de remboursement de 30 jours après le début du cours.

La Ville remboursera au participant inscrit, la totalité du montant d'inscription à une activité lorsque:

- Le Service des loisirs annule l'activité pour insuffisance de participants;
- Le participant annule, par écrit, sa participation avant le début de l'activité;
- Cette activité ne peut être réalisée pour toute raison hors du contrôle du Service.

Preuve de résidence obligatoire.

TOUTES LES TAXES APPLICABLES SONT INCLUSES (15 ANS ET PLUS)

Service des loisirs

450 229-9605, poste 244



Coup de *chapeau*

LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION FONCIÈRE DE SAINTE-ADÈLE (SPFSA) *bientôt « Réserve naturelle des Pays-d'en-haut »*

20 ans de préservation du patrimoine naturel!

Saviez-vous que *La Société de protection foncière de Sainte-Adèle (SPFSA)* protège plusieurs terrains de valeur écologique à Sainte-Adèle et que vous pouvez en profiter? Venez marcher sur nos terrains, profitez de la nature, respirez l'air frais et faites le plein de beaux paysages.

La Société de protection foncière de Sainte-Adèle a vu le jour en 1991 en tant qu'organisme à but non lucratif et a pour mission de protéger à perpétuité les milieux naturels, pour le bénéfice de la collectivité et des générations futures. Les noms des terrains qu'elle conserve font l'objet d'une attestation d'officialisation auprès de la Commission de toponymie du Québec. Elle est administrée par un conseil d'administration de quinze membres élus bénévoles et elle compte plus de 200 membres. À l'échelle mondiale, on peut dénombrer plus de 1500 fiducies foncières ("land trust"), la SPFSA est la première au Québec.

Consciente que la protection écologique ne peut se faire en vase clos, la Société de protection foncière de Sainte-Adèle a senti le besoin de participer à un regroupement d'organismes québécois de protection de la nature. Elle est devenue en 1993, l'un des membres fondateurs du Réseau de milieux naturels protégés (RMN), afin d'établir une meilleure collaboration entre les divers organismes au Québec.

La Société détient quatre terrains dont trois à Sainte-Adèle, qui lui ont été légués par des donateurs soucieux de l'environnement, de la valeur écologique de leur terrain et désirant les protéger à perpétuité. Les activités permises sur les sites sont la marche sur le sentier et l'observation écologique.

1-Boisé Marie-Bernard-du Haut-Cilly (1991)

Ce terrain boisé de 5,7 hectares est situé sur le bassin versant du lac Rond, dans la partie haute de la ville de Sainte-Adèle. Il a été donné à la Société de protection foncière de Sainte-Adèle par M. François B. de Passillé, dans le but express de conserver le site dans son état naturel à perpétuité. Le nom du boisé a été choisi en hommage à sa mère, Marie Bernard du Haut-Cilly.

2-La Baissière (1995)

Ce terrain est situé en bordure du lac Rond. Il s'agit d'un site marécageux et humide d'une importance capitale pour la santé et la vitalité du lac. Il mesure environ 200 mètres de longueur et 15 mètres de largeur. Il a été cédé à la Société de protection foncière, à la condition expresse qu'il soit conservé à perpétuité dans son état naturel. La Ville de Sainte-Adèle et la Société ont convenu de mettre ce site à l'usage du public, en tant que parc de conservation, comme une fenêtre sur le lac Rond.



3-Boisé Claude-Henry (1999)

Ce terrain d'environ 100 000 pieds carrés est situé en bordure du lac Millette. Il est traversé par un petit ruisseau d'alimentation. Il a été donné à la Société par Madame Christiane Jean Henry, en hommage à son mari décédé, afin de préserver la santé du lac Millette.

4-Boisé Macé-Jalobert (1993)

Ce terrain de 5000 mètres carrés est situé sur l'île du Havre-Aubert aux Îles de la Madeleine. Il a été donné par feu François B. de Passillé dans le but d'encourager la protection de la modeste forêt de l'île. Le nom du boisé a été choisi pour rendre

hommage au capitaine et pilote de la Petite Hermine, beau-frère de Jacques Cartier.

Désignation « Réserve naturelle »

Depuis déjà plus de trois ans, la Société a entrepris des démarches auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin d'obtenir la protection supplémentaire liée à la désignation de « Réserve naturelle » pour ses terrains, en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine. Le Ministère a reconnu la valeur écologique des terrains de la Société et a donné son accord de principe pour cette désignation. D'ici quelques mois les terrains de Sainte-Adèle seront reconnus officiellement à titre de **Réserve naturelle des Pays-d'en-haut** par le gouvernement du Québec.

La Société de protection foncière de Sainte-Adèle peut faire plus, elle peut protéger à perpétuité d'autres terrains de valeur de notre MRC et les ajouter à la Réserve naturelle des Pays-d'en-haut pour le bénéfice de tous. Quiconque possède des terrains de valeur écologique peut considérer faire le don de son terrain à la Société et ainsi le protéger à perpétuité. Pensons à des marécages en bordure de lac ou rivière, à des zones de migration d'oiseaux, à des sommets de montagne, à des terrains où réside une faune ou flore d'intérêt que ce soit des arbres centenaires ou des plantes uniques ou des animaux vivant dans leur milieu naturel. De plus, suite à un don, la Société peut émettre des reçus pour fins d'impôts.

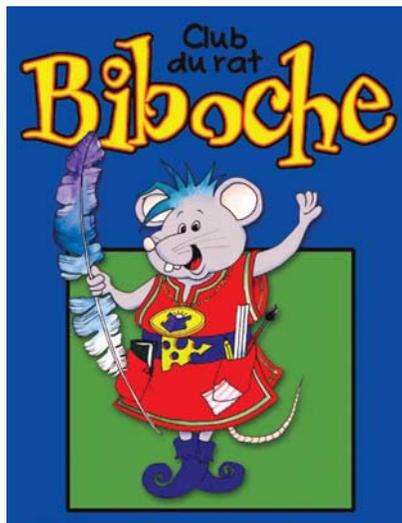
Contribuez

Aidez-nous à bâtir notre patrimoine naturel collectif pour que les enfants de nos enfants puissent en profiter aussi. Pour devenir membre, participer aux activités de la Société de protection foncière de Sainte-Adèle à titre de bénévole, faire une contribution monétaire ou un don de terrains, écrivez-moi à louis.vadeboncoeur@gmail.com. ou communiquez avec moi au 450-229-6749.

Louis Vadeboncoeur, Président - Société de protection foncière de Sainte-Adèle
www.protectionfoncieressainteadele.ca



Bibliothèque



POUR LES 3 À 5 ANS DE MARS À MAI 2012



Club de livres s'adressant aux tout-petits de 3 à 5 ans. Les enfants inscrits au Club ont accès à une sélection de livres adaptée à leur âge, à des concours ainsi qu'à des animations préparées spécialement pour eux.

En attendant vous pouvez visiter le site du Club du Rat Biboche où vous trouverez, entre autres, une section de contes audio.

<http://www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche/index.asp>

Les informations complètes concernant le Club seront transmises lors de l'inscription à partir du lundi 20 février durant les heures d'ouverture.

CONCOURS DE DESSINS

Durant le mois de décembre, aura lieu un concours de dessins donnant droit au tirage d'un certificat cadeau. Détails à la bibliothèque.

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES



Dans le but d'offrir de nouvelles ressources documentaires à la population, la bibliothèque a fait l'acquisition de licences donnant accès à deux banques de données en ligne que les Adélois et Adéloises peuvent venir consulter à partir des six postes informatiques mis à leur disposition.



Mis à jour de façon continue et incluant plus de **1800 sources** de financement et programmes gouvernementaux de toutes sortes, l'**Annuaire des subventions au Québec** est la publication la plus complète disponible au Québec en matière de recherche de prêts,

bourses, subventions et programmes d'aide. (Source : Annuaire des subventions au Québec)

EduMedia est une encyclopédie qui propose des contenus multimédias sur des sujets scientifiques variés. Des notions clés du programme scolaire sont mises en lien avec l'actualité scientifique. Des animations interactives y sont incluses afin de favoriser l'apprentissage des sciences. (Source : CAREQ) Les publics visés sont les élèves du primaire et du secondaire ainsi que les enseignants.



COGECO

EN COLLABORATION AVEC

cime 103.9 101.3

PRÉSENTE

le festival j'aime sainte- adèle

GAGNEZ
PLUS DE
5 000 \$
EN PRIX !

10, 11 ET 12 FÉVRIER 2012

*3 jours de spectacles éblouissants,
d'ateliers gourmands et de plaisirs d'hiver !*



PROGRAMMATION COMPLÈTE ET BILLETTERIE

www.jmstadele.com | 450 745-3161

BILLETS EN VENTE MAINTENANT!



LE VOLET DES ARTS VISUELS

La route des arts du festival
et des murales des Pays-d'en-haut

DU 1^{ER} AU 9 FÉVRIER

SAINTE-ADÈLE EST À VOUS... GOÛTEZ-Y!

Économisez 20% dans les restaurants
Réservez tôt !



VENDREDI 10 FÉVRIER

LE VOLET DES ARTS DE LA SCÈNE

Salle Augustin-Norbert-Morin

20h Spectacle d'ouverture
Vincenzo Thoma

40\$



SAMEDI 11 FÉVRIER

LE VOLET DES ATELIERS CULINAIRES

École hôtelière des Laurentides

10h Yannick Achim
14h Anne Desjardins

40\$



LE VOLET SAINTE-ADÈLE ON ICE

Site extérieur du Chantecler

Dès 10h Initiation à l'escalade, raquette

14h Épreuves de qualification:
Coupe du Québec d'escalade de glace

17h L'exposition sur glace! + DJ invité

20h Finale de la Coupe du Québec
d'escalade de glace et la Nuit blanche On Ice

23h Spectacle chansonnier
Bar intérieur du Chantecler



LE VOLET DES ARTS DE LA SCÈNE

Salle Augustin-Norbert-Morin

20h **Marc-André Gauthier**

40\$



DIMANCHE 12 FÉVRIER

LE VOLET DES ATELIERS CULINAIRES

École hôtelière des Laurentides

10h Jacques Orhon
14h Sébastien Houle

40\$



LE VOLET SAINTE-ADÈLE ON ICE

Lac Rond

Dès 11h Patinage, animation, jeux

14h Course à relais de patin sur glace

16h Événement de clôture
Le grand rassemblement en « cœur »

17h 5 à 7 de clôture, tirages et musique



LE VOLET DES ARTS DE LA SCÈNE

Salle Augustin-Norbert-Morin

14h30 **Giorgia Fumanti**
Nouveau spectacle présenté en primeur

40\$



5 février
au 4 mars

Les plaisirs d'Hiver 2012

de Sainte-Adèle **Lac Rond** (rue du Chantecler)

Venez participer en famille à la multitude d'activités proposées dans le cadre des Plaisirs d'Hiver de Sainte-Adèle sur le magnifique lac Rond.

Dimanche le 5 février de 12 h à 16 h

- Tours de traîneau à chiens dès 13 h
- P'tit caribou du maire à 13 h
- Promenade en carriole
 - Musique
 - Animation
 - Glissade
- Cabana Sucre Mobile

Dimanche le
12 février
de 11 h à 19 h

Clôture du festival
J'aime Sainte-Adèle

le festival
j'aime
sainte-
adèle

11 h à 16 h

- Patin, tours de carriole, musique, animation, glissade, Cabana Sucre Mobile, etc.

14 h

- Course à relais de patin à glace

16 h

- Le grand rassemblement en cœur sur le lac Rond.

Ne manquez pas la photo aérienne!

5 à 7 de clôture en musique

- Le cocktail de fermeture du festival et les grands tirages des concours du festival auront lieu à compter de 17 h

Dimanche 19 février
de 13 h à 15 h

Fête de la Nouvelle-France

- Animation
- Cabana Sucre Mobile

Dimanche 26 février
de 13 h à 15 h

Musique Folklorique

- Groupe de musique
- Cabana Sucre Mobile

Dimanche 4 mars
de 13 h à 15 h

Journée des Mascottes

- Plusieurs mascottes
- Chocolat chaud gratuit



**Activités organisées par l'organisme Festivités au cœur des saisons
en collaboration avec le Service des loisirs.**

Service des loisirs



Maison de la Famille
des
Pays-d'en-Haut

ATELIERS DOUBLE-JEU À LA MAISON DE LA FAMILLE

Parents et enfants, venez vous amuser tout en découvrant une panoplie d'activités que vous pourrez reproduire à la maison !

Venez **JOUER** avec nous !

À la Maison de la Famille, 480 rue des Capucines.

• **Parents et enfants de 0 à 2 ans**

Lundi, du 16 janvier au 20 février, de 9 h 30 à 11 h 30

• **Parents et enfants de 3 à 5 ans**

Mercredi, du 18 janvier au 22 février, de 9 h 30 à 11 h 30

Information et inscription: 450 229-3354



RESPECTER LES PISTES, LE BALISAGE ET LA SIGNALISATION

À chacun sa trace !

Les amateurs de raquette sont invités à venir essayer les nouvelles pistes de raquette entretenues par la municipalité de Sainte-Adèle. Par ailleurs nous invitons les marcheurs et raquetteurs à ne pas circuler dans les sentiers de ski de fond et ski nordique. Les empreintes laissées dans la neige par les marcheurs et les raquetteurs rendent le ski difficile, voire impossible. La glisse et l'adhésion de la cire sont affectées par la surface ainsi dénivelée. Les adeptes de raquette devraient évoluer sur des sentiers sécurisés et balisés, non damés et hors-piste.

Dans les sentiers mixtes, je partage le sentier.

Plein Air Sainte-Adèle veut doubler les pistes de ski de fond par des pistes de raquette pour permettre à chacun de pratiquer son sport dans le respect de l'autre. Ceux qui veulent les aider à créer ces pistes peuvent communiquer avec eux au 450 229-9605 poste 244.

Procurez-vous la nouvelle carte des sentiers. Détails sur le site Internet de Plein Air Sainte-Adèle au www.pleinairsteadele.com



La troisième édition de l'Oktoberfest a rassemblé plus de 10 000 personnes au cœur de la ville illuminée.

Un véritable succès, une ambiance merveilleuse qui nous a fait oublier les caprices de Mère nature.

L'Oktoberfest nous a prouvé que Sainte-Adèle sait avoir le cœur à la fête !

Superbe travail d'équipe de tous les collaborateurs.

Une grande dose de moments de bonheur, entre amis, en famille, en communauté, qui passeront à l'histoire !



Sont présents sur la photo : Claude Cousineau, député de Bertrand, Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec, Barbara Stamm, députée et présidente de l'Assemblée nationale de Bavière, Daniel Curio, directeur général de la Représentation de l'État de Bavière au Québec, Réjean Charbonneau, maire de Sainte-Adèle et ses conseillères et conseillers, Philippe Wouters, éditeur de Bières et plaisirs, Guy Vandenhove et Gilles Lachance, respectivement président et directeur général de la Chambre de commerce de Sainte-Adèle, Marie-Ève Ouellette, organisatrice de l'événement, entourés de la délégation bavaroise et du comité organisateur.



Service des loisirs

Vivre à Sainte-Adèle, AU RYTHME DES SAISONS

VOICI LES DIFFÉRENTS GAGNANTS DU CONCOURS DE PHOTO 2011.

Les citoyens étaient invités à voter pour le choix du public lors de l'exposition de photos au cours du mois d'octobre à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon. Plus de 140 votes furent compilés.

Les premiers prix pour chaque saison furent attribués par le comité culturel.

Merci aux 17 participants qui nous ont fait parvenir plus de 50 photos.

Prix choix du public : Nicole Lamarre, Couleurs sur le lac Rond, gagnante d'un nouvel appareil photo numérique

• **1er prix été :** Daniel Dumont, Kayak Rivière-du-Nord, gagnant de 100 \$

• **1er prix printemps :** Sandrine Lapointe, Au cœur du printemps, gagnante de 100 \$

• **1er prix hiver :** Noëlla Leblanc, Le sommet bleu se réveille sous la première neige, gagnante de 100 \$

• **1er prix automne :** Richard Duret, Cascade d'automne, gagnant de 100 \$



Comité culturel DE SAINTE-ADÈLE

Les objectifs du comité culturel nouvellement formé seront :

- Soutenir la réalisation de projets artistiques et culturels favorisant la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville de Sainte-Adèle;
- Encourager les initiatives artistiques mettant en valeur l'identité artistique et culturelle de la ville de Sainte-Adèle;
- Contribuer à la sensibilisation du citoyen à l'art, en lui facilitant l'accès aux lieux de diffusion, à la création et aux activités artistiques dans sa municipalité.

Voici les membres de ce comité au travail.



De gauche à droite : Mijanou Dubuc, Réjane Bourdon, Sonia Leroux, Line Brissette, Lise Gendron, Lyne Pinard, Claudine Thibeault, Christian Nadeau, Claude Lambert, Michel Guertin (absent sur la photo)

LA PATINOIRE DU LAC ROND



Quoi de plus féérique que de chausser ses patins, long foulard au cou, pour s'élancer sur un lac gelé, couronné de montagnes protectrices tapissées de neige blanche ? À plus de 300 mètres d'altitude, l'anneau de glace du lac Rond, figé au cœur du village de Sainte-Adèle, prodigue généreusement l'attrait idyllique d'une journée au grand air.

Son parcours de près d'un kilomètre de long est bordé d'un anneau de marche, de bancs, d'une roulotte et de toilettes chauffées...un village alpin des plus pittoresques.

Pour le modeste prix d'une bouffée d'air pur, avouez qu'il n'y a plus d'excuse de se priver d'une telle journée de plaisir!

FÊTE DE L'HALLOWEEN

La rue Valiquette s'est transformée en un lieu mystérieux lundi le 31 octobre dernier entre 16 h et 19 h dans le cadre de la Fête de l'Halloween organisée par le Service des loisirs.

Merci à tous les bénévoles, aux commerçants et aux citoyens de la rue Valiquette ainsi qu'aux organismes (Maison des jeunes, Club Optimiste, Maison de la Famille et Entraide Bénévole) qui ont fait de cette fête un grand succès.

Voici quelques photos souvenir... :



Des citoyens de la rue Valiquette ont même confectionné leur propre kiosque!



La sorcière de la Maison des jeunes



La mini-ferme qui a amusé petits et grands



La rue bien remplie, une belle participation citoyenne!



Les jeunes artistes des écoles primaires vous ont offert cette Expo-Citrouilles



L'entrée mystérieuse du Château...

Voici les trois gagnants du concours de costumes, heureux propriétaires d'un nouveau lecteur MP3 !

Félicitations aux gagnants.

C'est donc un rendez-vous l'an prochain le 31 octobre 2012 sur la rue Valiquette!



1^{er} PRIX : Jeanne Cantin



2^e PRIX : Élisabeth Robert



3^e PRIX : Loïc L'Espérance-Joyal

BRUNCH DES bénévoles



Le brunch des bénévoles de Sainte-Adèle s'est tenu dimanche le 23 octobre, à l'**Hôtel Mont Gabriel**.

La Ville de Sainte-Adèle tenait à rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à améliorer la qualité de vie de notre communauté.

Nous remercions encore une fois tous les gens qui s'impliquent pour faire de notre ville un endroit encore plus agréable à vivre!

Voici les différents récipiendaires qui ont été chaleureusement remerciés par monsieur le maire Réjean Charbonneau:

Rangée du bas, de gauche à droite : M. Réjean Charbonneau, Maire, Mme Monica Crostco pour l'Association des artistes peintres de Sainte-Adèle, mention amélioration de la qualité de vie, Mme Jocelyne Beauchamp, mention engagement communautaire, Mme Renée Dussault, mention couple à portée sociale, Mme Micheline Trottier, mention portée humanitaire, M. Pierre Corbeil, mention couple à portée sociale.

Rangée du haut, de gauche à droite : M. Sébastien Voizard, mention engagement communauté d'affaires, M. Christian Nadeau, directeur du Service des loisirs, Mme Karine F. Laramée, membre du comité de sélection, Mme Lise Gendron, conseillère municipale et membre du comité de sélection.

Coordonnées *des services*

HÔTEL DE VILLE450 229-2921

1381 boul. de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, Québec J8B 1A3

Bureau du maire, direction générale
et ressources humainesposte 102

Urbanismeposte 114

Trésorerie, évaluation et taxesposte 118

Grefféposte 137

Cour municipaleposte 139

Sécurité incendieposte 220

Bibliothèque Claude-Henri-Grignonposte 238

Suggestions, commentaires et plaintesposte 100

Service de police (administration)450 229-9270

1390 rue Dumouchelposte 225

Service des loisirs450 229-9605

1200 rue Claude-Grégoireposte 244

Services techniques450 229-9756

2815 rue Rollandposte 252

Travaux publics450 229-3121

2815 rue Rolland

URGENCE9-1-1

Appels non urgents450 229-3525

Le bulletin municipal « L'Actualité adéloise » est une publication distribuée par la Ville de Sainte-Adèle

Infographie : Caméleon Publi Design

Impression : Imprimerie Ste-Adèle

Tirage : 7 100 copies

